AGENCE : IC FOIX

Votre interlocuteur Apave : Francois MOURONVALLE
Email : francois.mouronvalle@apave.com
Tél : 0610794993

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Email : ddt@aiege.gouv.fr
Tél :

RAPPORT INITIAL DE CONTROLE TECHNIQUE

REFECTION TOITURE DDT09 - Bât Salenques Haut - FOIX



N° D'AFFAIRE : C25323552
N° CHRONO : 1

CE RAPPORT
A ETE VALIDE PAR LE
CHARGE D'AFFAIRE LE
28/10/2026

SIGNATURE

MOURONVALLE Francois

CHANTIER

10 RUE DES SALENQUES

09007 FOIX

8

OBSERVATIONS

Apave Infrastructures et Construction France, Société par actions simplifiée
sis 6 Rue du Général Audran 92412 COURBEVOIE cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 903 869 071

OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport donne l'avis du contrôleur technique sur les ouvrages concernés par sa mission au stade de la conception, sur la base des éléments transmis et mentionnés au § Documents examinés.
Le dossier examiné a été reçu :
Avant envoi du dossier de consultation des entreprises

MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE CONFIEES

Les missions objet de notre contrat de contrôle technique sont les suivantes :

L	Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
LE	Solidité des existants
SEI	Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

ETENDUE DES MISSIONS

Conformément à notre contrat, l'étendue des missions est précisée pour les éléments de mission ci-dessous :
L - Sont exclus de la prestation (sauf conditions particulières) :
- les travaux relatifs aux phases provisoires de chantier et les sollicitations associées ;
- l'examen de la solidité des ouvrages au regard des risques naturels à caractère exceptionnel (cyclones, tempêtes, inondations, séismes, avalanches, ...) ;
- les risques liés à une modification des caractéristiques du sous-sol (cas d'exploitation minière en fonctionnement ou d'évolution des caractéristiques du sol du fait de la présence de vestiges miniers ou de carrières) ;
- les risques technologiques (explosion, ...) ;
- l'examen des revêtements de sols ;
- les aménagements spécifiques des activités professionnelles ;
- la contamination fongique, chimique ou biologique des matériaux ;
- les ouvrages et éléments d'équipement relatifs au nettoyage, à l'entretien, à la maintenance des constructions.

LE - Sont exclus de la prestation :
- Le diagnostic préalable des existants affectés par les travaux neufs ;
- L'établissement ou la participation à l'établissement d'un état des lieux concernant ces existants.

SEI - Sont exclus de la prestation :
- La vérification, au regard de la réglementation des ICPE (code de l'environnement livre V Titre I et décrets d'application), des installations classées qui sont incluses dans les établissements recevant du public, à l' exception des installations classées citées dans le règlement de sécurité ERP, les isolements et les intercommunications ;
- La sécurité des personnes pendant toute la durée du chantier ;
- La protection des travailleurs et du public contre les dangers des rayonnements ionisants.
Ascenseurs : la mission ne comporte pas les contrôles réalisés dans le cadre de l'évaluation de conformité en application des articles R134-16 à R134-34 du CCH, ni la vérification de conformité de l'installation existante aux exigences de mise en sécurité des ascenseurs en application des articles R134-1 à R134-5.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES 4
2. DESCRIPTION DE L'OPERATION 5
3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION 6
4. SYNTHESE DES AVIS 7
5. AVIS AU STADE CONCEPTION 9
6. DOCUMENTS EXAMINES 15
7. DIFFUSION 15

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1 OPERATION

REFECTION TOITURE DDT09 - Bât Salenques Haut
CTC

Permis de construire ou autorisation administrative

- Référence : DP 009 122 26 00096
- Date de dépôt : 10/06/2026
- Date d'obtention : 17/07/2026

Selon les éléments communiqués par le maître d'ouvrage

- Date prévisionnelle de début de chantier : 15/10/2025
- Montant prévu des travaux : 230 000 € HT
- Durée prévisionnelle du chantier : 6 mois

Classement réglementaire :

- Lieux de travail : h < à 8m
- ERP de 5ème catégorie : Général

1.2 MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'Ouvrage : DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
10 RUE DES SALENQUES
09007 FOIX

2. DESCRIPTION DE L'OPERATION

2.1 DESTINATION DES LOCAUX

Pour l'établissement du présent rapport, la destination des ouvrages portés à notre connaissance prend en compte les usages suivants :
Bureau : Public, administrations

Bureaux du Secrétariat Général Commun Départemental (SGCD) du 09

2.2 DESCRIPTION DU PROGRAMME DES TRAVAUX



Bâtiment DDT à FOIX classé en ERP 5ième catégorie et code du travail

Travaux de rénovation de la toiture du bâtiment comprenant :
- un renforcement ou le remplacement d'élément de la charpente
- la mise en place d'une isolation thermique
- le remplacement des tuiles
- le remplacement des velux et étanchéité
- la création d'une trappe de désenfumage
- la mise en place de nouveau faux plafonds suite à l'installation de la nouvelle isolation thermique
- des travaux de peinture et d'électricité suite à la mise en place des nouveaux faux plafonds.

3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION

3.1 MISSIONS COMPLEMENTAIRES RECOMMANDEES

Dans le cadre de la contribution à la prévention des aléas techniques inhérents au projet, nous restons à la disposition du Maître d'ouvrage pour étudier des missions complémentaires non prévues au contrat de contrôle technique.

4. SYNTHESE DES AVIS

4.1 PAR OUVRAGE

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique nos avis sur ouvrage dans le cadre des missions confiées

ENVIRONNEMENT ET GEOGRAPHIE

Contraintes climatiques	■
Diagnostic	●

STRUCTURE BOIS

Poutres, Pannes, Chevrons	■

TERRASSE ETANCHEE ACCESSIBLE AUX PIETONS

Avec dalles sur plots	●

COUVERTURE EN PETITS ELEMENTS

Dispositions générales	●

OUVRAGES SPECIAUX

Fenêtres de toit	●

MENUISERIES EXTERIEURES

Dispositions générales	■

4.2 PAR EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les exigences réglementaires potentiellement non respectées sur le projet

SEI - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

DESENFUMAGE – (PE14)	●
INSTALLATIONS ELECTRIQUES – (PE24)	●

SEI - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

TENTURES, PORTIERES, RIDEAUX ET VOILAGES – (AM11 à 14)	●

5. AVIS AU STADE CONCEPTION

5.1 CODIFICATION DE NOS AVIS

Ceux-ci sont exprimés sous la forme suivante :

Avis Favorables (F) :
Ils sont donnés par rapport aux informations figurant dans le dossier qui nous est soumis. Ces avis seront confirmés en fonction des éléments qui nous seront proposés lors de la phase exécution.

Avis Défavorables (D)
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés montrent un risque anormal vis-à-vis d'un aléa technique du fait d'un écart relevé selon les référentiels associés à l'une de nos missions, de la pérennité de l' ouvrage, des dispositions contraires aux règles de l'art, règles de calculs, DTU, normes.

Avis Suspendus (S) :
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés sont insuffisantes pour nous permettre de nous prononcer (manque de précisions, ambigüité, absence de document,…). Il deviendra automatiquement défavorable si les précisions demandées et reconnues satisfaisantes ne sont pas fournies dans des délais compatibles avec la réalisation des travaux.

Hors Mission (HM)
Elément ne faisant pas partie des marchés de travaux nous étant communiqués ou hors du cadre de notre mission.

Sans Objet (SO)
Elément Sans Objet dans le cadre du projet

Pour Mémoire (PM)
Exigence réglementaire pour mémoire

5.2 Avis sur les ouvrages

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS	
ENSEMBLE DU BATIMENT / TOUS LES OUVRAGES			
ENVIRONNEMENT ET GEOGRAPHIE			
Contraintes climatiques	**F**	**N°O2 - 1**	Pour mémoire : - vent zone 2 / terrain IIIB - neige zone A2 / altitude à préciser
Diagnostic	**S**	Charpente **N°O1 - 1**	Nous n'avons pas trouvé dans les pièces du marché le rapport de diagnostic de la charpente existante - à prévoir. Ce rapport devra notamment apporter des indications sur : - l'état de conservation de la charpente existante - la capacité de celle-ci à reprendre les surcharges apportées dans le cadre des travaux (notamment contre ossature + isolation)
Diagnostic	**S**	Mezzanine **N°O1 - 2**	Aménagement d'un local archive prévu en option au niveau de la mezzanine 307 existante. Le changement de destination du local impact significativement la charge d'exploitation. A ce titre, l'aménagement de ce local nécessitera au préalable une reconnaissance de la structure de la mezzanine avec recalcul sous les nouvelles charges d'exploitation.
STRUCTURE			
STRUCTURE BOIS			
Poutres, Pannes, Chevrons	**F**	Renforcement pannes	

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis		AVIS
		N°O3 - 1	Renforcement de pannes par moisage prévu au CCTP (notamment sur la moitié Est du rampant Nord). En attente du rapport de diagnostic de la charpente existante (voir avis ci-dessus). Pour mémoire, ces éléments de renforcement devront faire l'objet d'une note de calcul - à nous soumettre pour avis avant réalisation.
Poutres, Pannes, Chevrons	**F**	**N°O3 - 2**	Réhausse couverture tuile existante pour mise en place d'un complément d'isolation. Chevron 220 mm de hauteur prévu posé sur volige + chevrons existant. Des détails sur la fixation de ces chevrons seront à nous transmettre pour avis.
ETANCHEITE DE TOITURE			
TERRASSE ETANCHEE ACCESSIBLE AUX PIETONS			
Avec dalles sur plots	**S**	**N°O4 - 1**	Reprise étanchéité terrasse tropéziennes prévue au CCTP. Complexe d'étanchéité composé d'un isolant laine minérale sous avis technique, support d'un revêtement d'étanchéité type membrane PVC. Pour mémoire, ce dernier devra également être sous avis technique - à nous soumettre pour avis avant mise en œuvre. Protection par dalle en terre cuite sur plot mentionné au CCTP. Nous ne connaissons pas de dalles en terre cuite qui soient adaptées pour une pose sur plot. Il conviendra de s'orienter vers des dalles céramique imitation terre cuite.
COUVERTURE			
COUVERTURE EN PETITS ELEMENTS			
Dispositions générales	**S**	**N°O5 - 1**	Couverture tuile canal / pente 28 et 39 % Latte et contre latte prévues. Pare pluie HPV sur support continu non ventilé (isolant). Nous prenons note qu'un pare vapeur est prévu au lot Plâtrerie. Cependant, celui-ci devra être continu et indépendant (non solidaire de l'isolant) et devra présenter une valeur Sd > 18 m ou une perméance < 0,005 g/m².H.mmHg - à confirmer.
OUVRAGES SPECIAUX			
Fenêtres de toit			

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis		AVIS
	S	N°O6 - 1	Fenêtre de toit type patrimoine Cast PMR. Pour rappel, les fenêtre de toit devront être sous avis technique à nous soumettre pour avis avant mise en œuvre. A noter que nous n'avons pas trouvé d'avis technique pour le produit mentionné au CCTP.
MENUISERIES EXTERIEURES			
MENUISERIES EXTERIEURES			
Dispositions générales	F	N°O7 - 1	Remplacement des portes fenêtres d'accès aux terrasses prévu en option. Menuiserie aluminium RPT Classement A2 E4 VA2 minimum. Double vitrage isolant 4/16/4 certifié CEKAL Pas d'observation particulière à ce stade. Notre avis sera donné à réception des documents d'exécution.

5.3 Avis sur exigences réglementaires - Sécurité des personnes dans les ERP et IGH

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS
DISPOSITIONS APPLICABLES A TOUS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC Art. GN		
ADAPTATION DES REGLES DE SECURITE ET CAS PARTICULIERS D'APPLICATION DU REGLEMENT (GN4 à 10)		
Application du règlement aux établissements existants (GN10)	F	

EXIGENCES/LOCALISATION		AVIS	
		N°E14 - 1	Nous vous rappelons que les dispositions du règlement de sécurité sont applicables aux seules parties de la construction ou des installations modifiées. Les travaux concernent : - remplacement de la couverture avec renforcement ponctuel de la charpente bois et ajout d'un complément d'isolation - reprise des plafonds intérieur du dernier niveau - reprise étanchéité terrasse tropezienne - remplacement des fenêtres de toit - relamping
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETABLISSEMENTS DE 5e CATEGORIE Art. PE			
CONSTRUCTION, DEGAGEMENTS, GAINES (PE5 à 12)			
Structures, patios et puits de lumière (PE5)	**F**	**N°E20 - 1**	Stabilité au feu R30 prévu au CCTP pour le renforcements de charpente.
Locaux présentant des risques particuliers (PE9)	**F**	Local Archive **N°E15 - 1**	Création d'un local archive prévu en option. Isolement plafond et cloisons CF 1h + porte CF 1/2 h avec FP prévu au CCTP - pas de remarque sur ces dispositions
DESENFUMAGE (PE14)			
Dispositions applicables (PE14 §1)	**S**	**N°E16 - 1**	Châssis de désenfumage prévu au niveau de l'escalier Nord-Ouest / Dimension 98 x 130 cm Il n'est pas mentionné au CCTP que le produit devra être conforme à la norme NF S 61-937. Un certificat de conformité sera à nous fournir. De plus, le dispositif d'ouverture décrit au CCTP (commande automatique à déclencheur thermique ou motrisé asservi au SSI) n'est pas adapté pour un désenfumage d'escalier . En effet, ce désenfumage doit être à déclenchement manuel avec commandes implantées au RDC.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES (PE24)			
Installations électriques, éclairage (PE24)	**S**		

EXIGENCES/LOCALISATION			AVIS
		N°E21 - 1	Relamping et création d'alimentation pour les fenêtre de toit prévu au CCTP. Notre avis sur ces travaux sera donné à réception des documents d'exécution avec notamment fiche technique des luminaires, fiche technique câbles électrique, schéma, etc. Pour rappel l'ensemble des nouveaux câbles électriques devront être classés Cca-s2, d2, a2 - à confirmer.
AMENAGEMENTS INTERIEURS, AGENCEMENT PRINCIPAL ET MOBILIER Art. AM			
PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS (AM2 à 8)			
Parois verticales des dégagements non protégés et des locaux (AM4)	**F**	**N°E18 - 1**	Cloisons plaque de plâtre + peinture
Plafonds des dégagements non protégés et des locaux (AM5)	**F**	**N°E17 - 1**	Plafond plaque de plâtre + peinture ou dalles laine minérale
Produits d'isolation (AM8)	**F**	**N°E19 - 1**	Isolation thermique en laine minrale.
TENTURES, PORTIERES, RIDEAUX ET VOILAGES (AM11 à 14)			
Tentures et rideaux disposés dans les locaux et dégagements (AM12)	**S**	Stores **N°E13 - 1**	Stores intérieur prévu pour fenêtre de toit. Pour mémoire, ces stores devront justifier d'une réaction au feu M1 - à préciser au CCTP.

6. DOCUMENTS EXAMINES

Réf ou n°	Indice	Intitulé du document	Reçu le
		Arrêté DP	27/10/2026
		CCTPs	27/10/2026
		Plan EDL et PRO	27/10/2026
		Plan charpente	27/10/2026

7. DIFFUSION

DESTINATAIRES EN COPIE :

BENAZET-PINZIO
Michaël GARCIA
architectes@benazet-pinzio.fr